

DOCUMENT DE TRAVAIL

DT/2005-02

Naissances prémaritales au Sénégal : confrontation de modèles urbain et rural

Agnès ADJAMAGBO
Philippe ANTOINE
Valérie DELAUNAY

DIAL • 4, rue d'Enghien • 75010 Paris • Téléphone (33) 01 53 24 14 50 • Fax (33) 01 53 24 14 51
E-mail : dial@dial.prd.fr • Site : www.dial.prd.fr

NAISSANCES PREMARITALES AU SENEGAL : CONFRONTATION DE MODELES URBAIN ET RURAL¹

Agnès Adjamagbo
Laboratoire Population-Environnement-Développement
UMR IRD-Université de Provence 151
Agnes.Adjamagbo@up.univ-mrs.fr

Philippe Antoine
IRD Dakar-DIAL, Équipe Jérémie
philippe.antoine@ird.sn

Valérie Delaunay
Laboratoire Population-Environnement-Développement
UMR IRD-Université de Provence 151
Valerie.Delaunay@up.univ-mrs.fr

Document de travail DIAL
Janvier 2005

RESUME

Au Sénégal, mariage et procréation demeurent fortement associés dans les représentations sociales. Avec le recul de l'âge au premier mariage, la maternité hors mariage est une réalité de plus en plus fréquente. À partir d'une comparaison entre deux populations contrastées, celle de la capitale (Dakar) et celle d'une région rurale (Niakhar), nous avons cherché à mieux comprendre les mécanismes d'entrée en vie conjugale et maternelle au Sénégal et à déterminer les facteurs des naissances hors mariage. À Niakhar l'expérience urbaine s'avère déterminante sur le risque de devenir mère célibataire. À Dakar, ce sont les jeunes filles qui travaillent comme domestiques qui risquent le plus de connaître une naissance hors mariage. En revanche, chez les élèves ou les étudiantes ce risque est plus faible que pour les autres catégories. C'est durant la période de vie prémaritale, où les statuts individuels sont fragiles, que les enjeux dans le domaine des politiques de santé de la reproduction sont les plus forts.

ABSTRACT

In Senegal, marriage and procreation are strongly associated in the social representations. With the postponement of the age at first marriage, childbearing outside marriage is becoming more frequent. A comparison of two contrasting populations, one from the capital (Dakar) and one from a rural area (Niakhar), allows us to better understand the mechanisms of entry into first union and of start of childbearing in Senegal. In particular, the present study permits us to isolate the determinants of the births outside of marriage. In Niakhar, the urban experience is a factor that determines the likelihood of becoming a single mother. In Dakar, young girls who work as housekeepers have a higher chance of having children without being married. In contrast, high school and college female students have a lower probability of becoming single mothers than girls of other categories. During the pre-marital period individual statuses are fragile and the stakes in terms of reproductive health policies are the strongest.

¹ Communication au colloque atelier « Réponses des populations à la crise en Afrique Francophone : L'éclairage des enquêtes biographiques récentes », 72ème Congrès de l'ACFAS (UQAM, Montréal, 10-14 mai 2004)

Table des matières

INTRODUCTION.....	4
1. DONNEES ET METHODES	5
1.1. Définition du mariage	5
2. DAKAR, NIAKHAR, DEUX POPULATIONS, DEUX CONTEXTES	6
3. MARIAGE – FECONDITE AU SENEGAL, LES GRANDES TENDANCES	8
3.1. La baisse de la fécondité : deux modèles urbain et rural.....	9
3.2. Le recul de l'âge au mariage, un phénomène national	10
4. PREMIER MARIAGE ET PREMIERE NAISSANCE A DAKAR ET A NIAKHAR.....	11
4.1. Modèles de constitution des familles : l'annonce de changements.....	12
4.2. Une norme de plus en plus menacée	13
5. LA PREMIERE NAISSANCE SELON LE STATUT MATRIMONIAL : CELIBATAIRE OU MARIEE.....	15
5.1. Un modèle explicatif des premières naissances hors mariage.....	15
5.2. Les « bonnes », principales personnes à risque à Dakar	16
5.3. À Niakhar, l'expérience urbaine accroît le risque de naissance prénuptiale.....	18
CONCLUSION.....	19
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	21

Liste des tableaux

<i>Tableau 1 : Évolution de l'indice synthétique de fécondité entre 1978 et 1999 selon le niveau d'instruction et le lieu de résidence</i>	<i>9</i>
<i>Tableau 2 : Descendance atteinte à 20 et 30 ans par générations et par catégories sociales à Dakar et pour l'ensemble de la population à Niakhar</i>	<i>10</i>
<i>Tableau 3 : Ages médians au premier mariage et à la première naissance parmi les hommes et les femmes présents à Dakar/Niakhar à l'âge de 15 ans</i>	<i>11</i>
<i>Tableau 4 : Proportion de femmes ayant commencé leur vie familiale par un mariage ou par une naissance selon les générations à Niakhar et à Dakar parmi les femmes ayant vécu au moins l'un des deux évènements (%)......</i>	<i>12</i>
<i>Tableau 5 : Modèle de Cox concernant le risque de 1^{ère} naissance des femmes avant ou près le mariage à Dakar.....</i>	<i>17</i>
<i>Tableau 6 : Modèle de Cox concernant le risque de 1^{ère} naissance parmi les femmes célibataires ou mariées à Niakhar.....</i>	<i>18</i>

Liste des figures

<i>Figure 1 : Risques concurrents de débiter sa vie familiale par un mariage ou une naissance parmi les femmes de Dakar et Niakhar selon 3 générations.....</i>	<i>14</i>
---	-----------

INTRODUCTION

Dès les années 1980, les transformations socio-économiques qui se sont produites en Afrique subsaharienne ont fait naître une préoccupation majeure pour les problèmes de santé de la reproduction des jeunes. Parmi ces transformations, l'urbanisation croissante, l'élévation du niveau d'éducation, la persistance d'un contexte économique tendu retardant l'accès des jeunes à l'autonomie (Antoine *et al.*, 1998) ont contribué à favoriser le recul de l'âge au mariage et à accroître ainsi la durée de l'adolescence sociale. Le retard d'entrée dans l'âge adulte, sanctionnée par l'accès au mariage et à l'autonomie économique, constitue en effet l'un des faits marquants de l'évolution sociale de bons nombres de pays africains au cours de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle. Cette évolution a également modifié les conditions d'exercice de la sexualité qui tend à se dissocier de plus en plus des cadres socialement reconnus du mariage. Dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, l'écart entre l'âge d'entrée en vie sexuelle et l'âge d'entrée en union augmente chez les femmes (Blanc et Way, 1998). Un tel changement révèle une modification profonde des normes, des valeurs et pratiques entourant le contrôle et la gestion de la sexualité des jeunes (Mensh *et al.*, 1999).

L'augmentation de la sexualité prémaritale suscite un certain nombre de préoccupations liées aux risques sanitaires qui lui sont associés : IST/VIH, grossesses non désirées, recours à l'avortement (Nichols *et al.*, 1986 et 1987 ; Gage-Brandon et Meekers, 1994 ; Guillaume, 2000). Mais elle soulève également un autre type de préoccupations, lié cette fois au risque social. En effet, dans bien des pays encore, la maternité illégitime est l'objet d'une stigmatisation sociale. A travers le risque de contracter une grossesse imprévue, l'élargissement de la période de vie prémaritale expose ainsi les jeunes mères au rejet familial et à la marginalisation sociale. Elle pose également la question du statut de l'enfant naturel et de ses conséquences sur ses conditions de vie².

Autrement dit, la dégradation du contexte économique depuis les années 1970 a contribué à transformer la problématique des grossesses précoces en problématique des grossesses prénuptiales. En effet, aujourd'hui les enjeux reposent moins sur les risques sanitaires (pour la mère et l'enfant) d'une maternité physiologiquement précoce que sur les risques sociaux (rejet familial et social). Ce risque social est d'autant plus fort que la société considère toujours le mariage comme le seul cadre acceptable d'exercice de la sexualité et de la procréation.

En Afrique subsaharienne, la tolérance sociale à l'égard des grossesses hors mariage varie selon les sociétés. Exposée en termes d'indice synthétique de la fécondité, la fécondité prémaritale varie de 0,16 enfant par femme au Nigeria (1990) à 0,83 à Madagascar (1997) soit entre 2,8 % et 14,3 % de l'ensemble des naissances (Garenne et Halifax, 2000). Si pour certaines sociétés, comme les Beti au Cameroun ou encore les Mina au Togo, mettre au monde un enfant avant de se marier est considéré comme une preuve de fertilité valorisante pour une jeune célibataire candidate au mariage (Kishimba, 2003 ; Thariat, 1994), ailleurs elle constitue une inconduite sociale grave. C'est le cas au Sénégal où, dans la plupart des cas, c'est avant tout la procréation, en tant que finalité essentielle de l'union conjugale, qui légitime l'acte sexuel. Bien que l'on parle d'affaiblissement du contrôle de la communauté sur les pratiques amoureuses et sexuelles des jeunes, mariage et procréation demeurent fortement associés dans les représentations sociales (Adjamagbo *et al.*, 2004 ; Mané *et al.*, 2001 ; Nanitelamio, 1995 ; Diop, 1994). Pour autant, avec le recul de l'âge au premier mariage, auquel s'ajoutent des performances relativement mitigées en matière de pratique contraceptive, la maternité hors mariage est une réalité de plus en plus fréquente. Loin d'être un phénomène circonscrit aux villes, elle s'observe également dans les campagnes (Delaunay, 1994).

Faire un enfant hors mariage, n'est pas forcément un événement accidentel, mais peut être le résultat d'un choix délibéré de la part d'une femme et de son partenaire pour imposer à la famille leur projet conjugal. Elle peut être aussi une stratégie de la part d'une jeune femme pour contraindre un partenaire

² Un témoignage remarquable de la stigmatisation sociale à laquelle sont confrontées les mères célibataires et leurs enfants nous est transmis à travers le roman autobiographique de l'écrivaine sénégalaise Fatou Dione « Le ventre de l'Atlantique » paru en 2003 chez Gallimard.

hésitant à s'engager dans le mariage (Dramé, 2003). Quel que soit le cas de figure, la tendance de plus en plus répandue qui consiste à mettre au monde un enfant en dehors du cadre formel du mariage dans un pays comme le Sénégal témoigne d'un changement social important, qui mérite d'être mieux connu.

Cet article traite des changements qui s'opèrent au Sénégal au cours des générations en matière d'entrée en vie féconde et de mariage. À partir d'une comparaison entre deux populations contrastées, celles de Dakar, la capitale du pays, et celle de Niakhar, région rurale du bassin arachidier, nous avons cherché à mieux comprendre les mécanismes urbains et ruraux d'entrée en vie conjugale et maternelle au Sénégal. Il s'agira plus particulièrement de s'intéresser à la relation qui s'établit entre le premier mariage et la première naissance. Partant du constat selon lequel il existe une plus forte dissociation entre mariage et grossesse (ou naissance) en ville qu'en milieu rural, nous chercherons à répondre à un certain nombre de questions : à l'heure où la période de vie prémaritale s'élargit et où la prévention des grossesses reste insuffisante, quelle sorte d'interaction entre les deux événements premier mariage, premier enfant observe-t-on ? Que devient le modèle idéal de constitution des familles associant successivement mariage puis naissance ? Les mécanismes observés en milieu rural, sont-ils une réplique « à retardement » de ceux observés en ville ?

1. DONNEES ET METHODES

Les données que nous utilisons reposent sur deux enquêtes biographiques : l'une réalisée à Dakar en 2001, l'autre réalisée dans la région de Niakhar en 1999. L'enquête « Jeunesse et devenir de la famille à Dakar »³, réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 1.290 individus dont 636 hommes et 654 femmes âgées de 15 à 59 ans, a pour but d'étudier les changements économiques et sociaux survenus dans les familles dakaroises, dans un contexte de crise persistante. La population choisie restitue ainsi la diversité des catégories sociales du tissu urbain dakarais. Les données recueillies retracent l'itinéraire résidentiel, professionnel, génésique et matrimonial des individus.

L'enquête « Idéaux et comportements en matière de fécondité » (ICOFEC) a été menée auprès de 1.832 personnes, dont 804 hommes âgés de 20 à 69 ans et 1.039 femmes âgées de 15 à 54 ans, résidant dans la zone d'étude de Niakhar⁴. Cette étude doit permettre de mieux comprendre les conditions d'une transition de la fécondité dans cette zone, en proie par ailleurs à d'importantes mutations économiques et sociales⁵. Dans cette perspective, elle se fixe pour objectif d'analyser l'évolution des comportements de reproduction en liaison avec les stratégies matrimoniales (entrée en union, polygamie, divortialité), la connaissance et la pratique de la contraception. Le questionnaire d'enquête retrace l'histoire résidentielle, matrimoniale et génésique des hommes et des femmes et contient des questions plus particulières sur les pratiques et les connaissances en matière de régulation des naissances.

1.1. Définition du mariage

Alors que la naissance d'un enfant renvoie à un acte clairement défini dans le temps et dont le repère est immuable, le mariage se réfère à des pratiques susceptibles d'évoluer dans le temps (fiançailles, paiement de la compensation matrimoniale, cohabitation, cérémonie civile ou religieuse). Le caractère fluctuant du mariage peut induire un biais dans la mesure de son évolution, en fonction du marqueur que l'on retient. Afin d'éviter toute méprise, il importe de définir clairement ce que l'on entend par mariage dans chacune des enquêtes.

³ Réalisée conjointement par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et l'Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN), grâce à un financement du Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA).

⁴ La zone d'étude de Niakhar englobe une population d'environ 30.000 personnes réparties dans 30 villages. La population de Niakhar fait l'objet depuis 1983 d'un suivi démographique et épidémiologique conduit par l'IRD.

⁵ La sélection de l'échantillon s'est faite selon un tirage par grappe à deux niveaux. Le premier niveau constitue celui des villages qui ont été choisis de manière raisonnée. Le second niveau est celui des concessions qui ont été sélectionnées au hasard. Tous les individus répondant au critère d'âge d'une même concession ont été enquêtés.

À Niakhar, aux cérémonies traditionnelles, s'ajoute une cérémonie religieuse : à l'église pour les chrétiens et à la mosquée pour les musulmans. La cérémonie musulmane, appelée *takk*⁶, intervient le plus souvent avant la cohabitation. Le *takk* peut intervenir dès la promesse de mariage et il est de plus en plus fréquent de constater qu'il est célébré avant tout versement de la compensation matrimoniale⁷ (Delaunay, 1994). Si le prétendant tarde à honorer ses dettes, le processus de mariage peut être annulé. Le *takk* est en général considéré comme un mariage à part entière et a été enregistré comme tel dans l'enquête. En effet, il autorise les visites du garçon dans la maison de la jeune fille et même parfois les rapports sexuels. Les enfants issus de ces unions sont considérés comme légitimes. Il faut signaler aussi que le *takk* intervient souvent pour légitimer les naissances pré-nuptiales ; il est alors célébré le jour du baptême. Le mariage chrétien est plus exigeant. Non pas que le montant de la compensation matrimoniale soit plus élevé, mais le mariage ne peut avoir lieu qu'après le versement d'au moins une partie de celle-ci. Le mariage, tel qu'il a été enregistré dans l'enquête, est daté par la cérémonie religieuse.

À Dakar, la collecte de la date de mariage suit le même principe puisque c'est la date de la célébration religieuse (à la mosquée ou à l'église), marque d'une reconnaissance sociale de l'union, qui en fixe le début.

Nous disposons ainsi d'un corpus de données similaires pour deux régions offrant des caractéristiques contrastées et qui sont à des stades différents de la transition de la fécondité. En effet, cette comparaison oppose le milieu urbain, représenté par la capitale, Dakar, à la pointe du changement social et démographique, au milieu rural, incarné ici par Niakhar considéré comme un milieu « traditionnel » faisant figure de résistance au changement. Dans un premier temps nous procédons à des analyses de type descriptif permettant de mettre en relief les différences entre nos deux populations. Nous passons ensuite à l'explication de ces différences en recourant à diverses méthodes de l'analyse biographique (Trussel *et al.*, 1992 ; Courgeau et Lelièvre, 1989 ; Bocquier 1996).

2. DAKAR, NIAKHAR, DEUX POPULATIONS, DEUX CONTEXTES

Capitale portuaire, Dakar dépasse largement les 2,2 millions d'habitants et abrite à elle seule environ le quart de la population du pays (Antoine et Fall, 2002). Elle concentre par ailleurs plus de la moitié de la population urbaine du pays. Sa croissance démographique, alimentée pendant longtemps par les flux migratoires, s'est ralenti depuis les années 1980 et est aujourd'hui principalement due à sa croissance interne (Antoine *et al.*, 1998).

Depuis les années 1970, le Sénégal traverse une crise profonde qui a sérieusement affecté les conditions de vie des ménages dans les villes comme dans les campagnes. La crise sénégalaise revêt plusieurs facettes, reliées entre elles, parmi lesquelles il convient de citer : la dégradation de la production arachidière, principal moteur de l'économie sénégalaise (elle-même liée à la baisse des prix payés aux producteurs à la fin des années 1960) ; parallèlement une trop lente progression de la production de céréales, entraînant des contraintes d'importation onéreuses ; une dégradation des revenus annuels par habitant. À ceci, s'ajoutent les désordres climatiques, en particulier la baisse de la pluviométrie dont la production agricole est fortement dépendante dans ce pays sahélien. Enfin, le pays connaît un fort dynamisme démographique que la croissance économique ne parvient pas à suivre (Duruflé, 1994).

Principal pôle d'activité du pays, Dakar est directement concerné par la récession économique. Le taux de chômage reste relativement élevé⁸, il était estimé à 16,4 % en 1994 et 13,2 % en 1996 (ESAM/1994 ; EDMC/1996). Selon notre enquête, en 2001, environ 13 % des hommes (âgés de 10 à 55 ans) dans la population active, se déclarent à la recherche d'un emploi. Les contraintes qui pèsent

⁶ Le *takk* correspond à ce qui est nommé "fatha" en arabe ; il s'agit d'une cérémonie célébrée par un représentant de l'islam, qui prononce la première sourate du coran, la Fatha (l'ouvrante) et reconnaît ainsi l'union devant Dieu. Le mot wolof *takk* signifie "attacher".

⁷ A Niakhar, au moment de l'enquête, la compensation matrimoniale se compose de quatre parts : celles de la fille, du père, de la mère, et de l'oncle maternel. Ce n'est que lorsque la totalité des parts est versée que le processus de mariage est terminé : la jeune fille peut alors rejoindre la maison conjugale, celle du mari, dans laquelle les festivités (repas, chants, danses) se déroulent.

⁸ Il semble avoir atteint son plafond vers 1989-90 avec près de 27 % de chômeurs à Dakar.

sur le secteur moderne de l'économie et limitent les possibilités d'embauche entraînent un phénomène de repli sur le secteur informel. Les hommes sont loin d'être les seuls à s'impliquer dans l'informel, ce secteur est en effet fortement investi par les femmes et les enfants dans le cadre de stratégies familiales de survie. Entre 1960 et 1990, le pouvoir d'achat des populations baisse considérablement. Dans les villes, la baisse du revenu annuel par tête est estimée à 48 % (Duruflé, 1994). La dévaluation du franc CFA qui intervient en janvier 1994 contribue encore à diminuer de façon drastique le pouvoir d'achat des citoyens (Antoine et Piché, 1998). Un tel contexte retarde l'accès des jeunes à l'autonomie.

Le système social dominant à Dakar est celui du groupe culturel Wolof et repose sur le principe de hiérarchie ordonnant les pouvoirs et les statuts selon l'âge et le sexe (Diop, 1987). Les relations familiales admettent une certaine domination masculine et l'on observe une forte fréquence de la polygamie. L'environnement culturel se caractérise par ailleurs par la prédominance de la religion musulmane. La persistance des contraintes économiques a introduit des changements importants dans l'organisation sociale dont l'un des principaux repose sur l'obligation croissante qu'ont les femmes de travailler pour compléter les revenus nécessaires aux besoins des ménages (Adjamagbo, Antoine et Dial, 2004).

Comme dans bon nombre de pays africains, les disparités régionales sont importantes au Sénégal et, dans bien des domaines, la situation reste nettement plus favorable dans la capitale qui concentre les principales actions des politiques (santé et éducation notamment). Sur le plan démographique également c'est à Dakar que les changements sont les plus marqués. En vingt ans, les progrès en termes de baisse de la fécondité et de la mortalité y ont été relativement plus sensibles que dans le reste du pays.

En dépit d'un regain d'initiatives privées et publiques au cours des années 1990, la prévalence contraceptive moderne reste relativement faible au Sénégal. En effet les performances enregistrées sont nettement inférieures aux prévisions qui tablaient sur une extension rapide de la contraception dans la décennie 1990, menant le taux de prévalence contraceptive moderne à 40 % en 2015 (Ndiaye *et al.*, 1997)⁹. En 1999, ce sont en fait 10,5 % des femmes mariées âgées de 15 à 49 ans qui utilisent un moyen de contraception quelconque dont 2,3 % un moyen traditionnel et seulement 8,2 % un moyen moderne ; les méthodes les plus prisées étant la pilule (3,2 %), et les injections (2,3 %) (Ministère de la santé, 1999).

Les taux varient considérablement d'une région à l'autre. Les progrès en matière de planification des naissances sont plus sensibles dans les villes. En effet, l'usage de la contraception moderne chez les femmes mariées passe de 6,7 % en 1986 à 19,3 % en 1997 en milieu urbain, alors que dans la même période, l'augmentation est nettement plus faible dans les zones rurales : 0,3 % à 2,1 % (Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, 1988, 1998). Comme on peut s'y attendre, c'est à Dakar que la pratique de la contraception moderne est la plus répandue puisque 21 % des femmes en union y ont recours en 1997. Les écarts entre la capitale et le milieu rural sont le résultat d'un fort déséquilibre régional en matière d'équipement. En 1994, sur les 180 points de prestations de services de planification familiale recensés dans les dix régions du Sénégal, près de la moitié (47 %) sont localisés à Dakar (FNUAP, 1998).

Parallèlement à la progression de la contraception, le recours à l'avortement provoqué est de plus en plus visible. On ne dispose souvent que d'un aperçu partiel du phénomène du fait de la rareté des statistiques autres qu'hospitalières. Par exemple, à Pikine en 1986, 30 % des femmes ayant connu au moins une grossesse ont fait l'expérience de l'avortement (Diouf, 1994). Des études menées dans différentes structures médicales publiques et privées soulignent le caractère non négligeable d'une telle pratique dans la population des jeunes célibataires (CEFOREP, 1998a, 1998b). Notamment, une étude menée en 1993-1994 dans plusieurs hôpitaux de Dakar et des environs mentionne que 19 % des avortements en milieu hospitalier sont des avortements provoqués clandestins.

La zone de Niakhar, située à 155 km au sud-est de Dakar dans la région de Fatick, est une région densément peuplée du bassin arachidier sénégalais. Son système agraire repose sur l'association de la

⁹ Direction de la Planification et des Ressources Humaines.

culture de céréales de subsistance (mil et sorgho) et de l'arachide, d'une part, et sur l'élevage et l'entretien d'un parc arboré, d'autre part.

Le niveau de la fécondité à Niakhar reste parmi les plus élevés du Sénégal. En 1996, le nombre moyen d'enfants par femme y est de 7,1¹⁰, alors qu'il est de 6,7 pour l'ensemble du milieu rural (Ndiaye *et al.*, 1997). Même si les niveaux moyens de fécondité restent élevés (6,9 entre 1996 et 2000), certaines études mettent en lumière des changements dans les comportements socio-démographiques qui suggèrent, à terme, une baisse durable de l'intensité de la fécondité. On observe, en effet, un recul de l'âge d'entrée en premier mariage ainsi qu'un allongement du premier intervalle entre les naissances qui d'ores et déjà se traduisent par un retard de calendrier de la fécondité dans les générations récentes (Delaunay, 2000).

En outre, on voit émerger dans la région l'expression d'une demande en matière de planification des naissances (Ndiaye *et al.*, 2003). Néanmoins, dans le paysage national, Niakhar fait partie des régions identifiées comme celles où la pratique contraceptive est la plus faible. En 1999, la prévalence contraceptive moderne parmi l'ensemble des femmes ne dépasse pas 1,5 % et 1,4 % chez les femmes mariées (Ndiaye *et al.*, 2003).

Depuis les années 1960, Niakhar connaît de fortes tensions agricoles, environnementales et démographiques qui, conjuguées, entraînent une modification du système économique et social. La baisse des cours de l'arachide, la réduction des subventions de l'État, la limitation des crédits permettant l'achat d'intrants et de matériel agricole sont en effet autant d'obstacles au développement économique des campagnes arachidières du Sénégal (Lombard, 1993). Parallèlement, la forte croissance démographique¹¹ entraîne une surexploitation des sols et leur appauvrissement. Ces phénomènes, accentués par la baisse de la pluviométrie, contribuent plus généralement à la détérioration de l'environnement et à une baisse des rendements agricoles (Lericollais, 1999).

La dégradation progressive des conditions de production agricole a conduit la population de la région de Niakhar à développer des stratégies de lutte pour l'amélioration des conditions de vie. En particulier, les familles ont très tôt opté pour des solutions migratoires. Désormais bien ancrés dans les habitudes, d'importants mouvements de migration temporaire se produisent aujourd'hui encore. Ils concernent plus particulièrement les jeunes célibataires qui partent vers Dakar en période de saison sèche pour trouver un emploi. Environ la moitié des filles de 15 à 19 ans et 80 % des 20-24 ans sont concernées par ces mouvements (Delaunay, 1994). La principale activité dans laquelle ces jeunes filles s'impliquent est le travail domestique dans les familles.

3. MARIAGE – FECONDITE AU SENEGAL, LES GRANDES TENDANCES

L'évolution de la fécondité au Sénégal, au cours des dernières décennies, peut se résumer par trois particularités (tableau 1). Tout d'abord, on observe une baisse générale d'intensité de la fécondité qui démarre en milieu urbain pour se répandre progressivement au milieu rural. En effet, alors que les signes de fléchissement du nombre moyen d'enfants par femme sont observables dans les villes sénégalaises dès le début des années 1980, il faut attendre la fin de cette décennie pour percevoir la même tendance dans les campagnes. Deuxièmement, la baisse de la fécondité dans les villes a été plus rapide que dans les campagnes. En vingt ans, la fécondité a diminué de 2,7 enfants dans les villes alors que, dans le même laps de temps, elle n'a baissé que de 1,3 enfants en milieu rural. De 1978 à 1999 on passe de 6,6 enfants par femme à 3,9 en 1999 en milieu urbain (3,5 à Dakar), contre 7,5 à 6,1 en zone rurale.

¹⁰ Pour plus de détails, se reporter au tableau de bord des indicateurs démographiques de Niakhar disponible sur le site : <http://www.ird.sn/activites/niakhar/indicateurs/demographie/index.htm>

¹¹ Le développement de la culture de l'arachide dans la région alimente un formidable dynamisme démographique. En 1966, la densité de population de l'arrondissement de Niakhar est de 85 habitants au km² et la population croît de 25 % au cours des années 1960 (Becker *et al.*, 1994). Soucieuses de décongestionner le terroir sereer, les autorités sénégalaises vont lancer dès 1972 un vaste projet de déplacement des populations vers l'Est du Saloum et du Sénégal : le projet des « Terres Neuves » (Garenne et Lombard, 1988). Aujourd'hui, la zone d'étude de Niakhar compte 160 habitants au Km².

Tableau 1 : Évolution de l'indice synthétique de fécondité entre 1978 et 1999 selon le niveau d'instruction et le lieu de résidence¹²

	1978	1986	1993	1997	1999
Milieu de résidence					
Urbain	6,6	5,4	5,1	4,3	3,9
Rural	7,5	7,1	6,7	6,7	6,1
Niveau d'instruction					
Aucun	7,4	6,8	6,5	6,3	5,9
Primaire	7,1	5,2	5,7	5,2	4,1
Secondaire et +	3,6	3,7	3,8	3,1	2,7
Ensemble	7,2	6,6	6,0	5,7	5,2

Données EMF 78 ; EDS I, II, III; ESIS 99

Source : Adjamagbo et Antoine, 2002

Ainsi, malgré la tendance à la baisse en milieu rural, l'écart entre les deux milieux reste important. Troisième caractéristique, le fléchissement de la fécondité dans les villes dans sa phase initiale est surtout le fait de femmes jeunes et éduquées (études secondaires et plus). Plus récemment, la tendance se propage à des femmes n'ayant que le niveau primaire et concerne même de plus en plus de femmes qui n'ont aucune instruction.

3.1. La baisse de la fécondité : deux modèles urbain et rural

La baisse de la fécondité, au départ phénomène urbain impulsé par l'élite scolarisée, tend donc à se généraliser à d'autres couches sociales. L'observation de la descendance atteinte à l'âge de 20 ans dans les différentes générations à Dakar selon la catégorie sociale illustre cette généralisation (tableau 2). Nous avons construit une typologie fonction de la pauvreté d'existence établie à partir de l'équipement du ménage et des conditions d'habitat. On relève à Dakar, selon notre typologie, 54,5 % de ménages considérés comme pauvres ; environ un tiers (30,4 %) que l'on peut considérer comme intermédiaire ; enfin une minorité dont la situation peut être considérée comme relativement bonne et qualifiée d'aisée (15,1 %). Il s'agit là d'estimations qu'il faut prendre comme des ordres de grandeur. Selon nos critères environ la moitié de la population dakaroise peut-être considérée comme pauvre¹³. Le niveau de fécondité à 20 ans baisse au cours des générations dans toutes les couches sociales. La tendance est plus ancienne dans les couches les plus favorisées. La fécondité aux jeunes âges baisse aussi au cours des générations dans les catégories les plus pauvres mais elle demeure plus élevée que dans les classes plus favorisées. Les Dakaroises appartenant à la classe aisée n'ont pas encore d'enfant à l'âge de 20 ans, celles de la classe intermédiaire n'en ont que très peu. Dans la classe pauvre, en revanche, les femmes des jeunes générations ont certes moins d'enfants que leurs consœurs des générations plus âgées mais elles continuent néanmoins d'en avoir dès 20 ans. De fait, les femmes qui ont le plus d'enfants à l'âge de 20 ans à Dakar sont des femmes issues des catégories sociales défavorisées.

¹² Les données de ce tableau sont présentées à la date de l'enquête. Ce sont des données rétrospectives, qui doivent s'interpréter comme traduisant le niveau de fécondité sur la période de 10 ans précédant l'enquête, c'est-à-dire centrées 5 ans plus tôt que l'année d'enquête.

¹³ Cette proportion de pauvres à Dakar en 2001 est à rapprocher d'autres informations qui donnaient respectivement 46 % de pauvres en 1991, 58 % en 1994 et 51 % en 1996 (Razafindrakoto et Roubaud, 2002).

Tableau 2 : Descendance atteinte à 20 et 30 ans par générations et par catégories sociales à Dakar et pour l'ensemble de la population à Niakhar¹⁴

Dakar				
Génération	1942-56	1957-66	1967-76	1977-81
<i>Pauvre</i>				
20 ans	1,29	0,81	0,74	0,69
30 ans	4,22	3,16	2,57	
<i>Intermédiaire</i>				
20 ans	0,89	0,26	0,39	0,02
30 ans	3,53	2,24	1,01	
<i>Aisée</i>				
20 ans	0,53	0,3	0,27	0
30 ans	2,93	1,63	1,56	
Niakhar				
Génération	1945-54	1955-64	1965-74	1975-84
20 ans	1,03	0,86	0,87	0,62
30 ans	4,20	4,35	4,18	

Source : Nos calculs à partir des enquêtes IFAN-IRD (2001) ICOFEC (1999)

L'évolution de la descendance atteinte à 20 ans à Niakhar au cours des générations suit un profil relativement similaire à celui des catégories pauvres de Dakar. Cette similitude renvoie aux caractéristiques socio-démographiques communes entre ces deux populations. Les populations identifiées comme les plus pauvres en ville sont en grande partie composées de populations rurales récemment installées.

On observe par contre une nette distinction entre la couche pauvre de Dakar et la population de Niakhar dans l'évolution de la descendance atteinte à l'âge de 30 ans. Dans la capitale, l'évolution se traduit par une nette diminution du nombre d'enfants au cours des générations. Alors que les femmes nées entre 1942 et 1956 avaient 4,2 enfants à 30 ans celles nées entre 1967 et 1976 n'en ont plus que 2,6. Cette diminution ne s'opère pas à Niakhar. À 30 ans les jeunes femmes ont quasiment le même nombre d'enfants que leurs aînées en ont eu (autour de 4).

On voit donc nettement s'opérer une distinction entre un modèle urbain de fécondité qui se traduit par une diminution au cours des générations dans toutes les classes sociales et un modèle rural, où la baisse de la fécondité traduit davantage un report des naissances : la fécondité baissant aux jeunes âges uniquement. À Dakar les descendance atteintes à 20 ans comme à 30 ans sont en baisse d'une génération à l'autre et ce, dans toutes les classes sociales. Ce phénomène traduit un changement profond de modèle de fécondité dans la capitale.

3.2. Le recul de l'âge au mariage, un phénomène national

Comme dans de nombreux pays où le mariage demeure le cadre socialement prescrit des relations sexuelles et de la procréation, l'âge au mariage joue un rôle important sur le niveau de la fécondité. Si l'intensité du mariage reste très élevée (le célibat définitif n'existe pratiquement pas au Sénégal), le recul de l'âge au premier mariage a indéniablement été un des facteurs déterminants de la baisse de la fécondité observée au cours des dernières décennies du 20^{ème} siècle¹⁵. Pour l'ensemble de la population féminine sénégalaise, l'âge médian au premier mariage¹⁶ passe de 16,1 ans en 1978 à 17,4 ans en 1997¹⁷. Il atteint même 20,3 ans à Dakar. À l'instar de ce que l'on observe pour la fécondité, le

¹⁴ Ce calcul est effectué pour les personnes présentes à chaque âge mentionné, dans la localité concernée.

¹⁵ L'âge minimum au mariage "civil" est fixé à 16 ans pour les filles et 20 ans pour les garçons (Code de la famille, 1990).

¹⁶ C'est-à-dire l'âge où la moitié des femmes d'une même cohorte est mariée.

¹⁷ Selon l'enquête mondiale de fécondité de 1978 et l'Enquête Démographie et Santé de 1997.

phénomène est commun aux villes et aux campagnes ; mais c'est en milieu urbain que le mariage est le plus tardif : à l'âge de 20 ans, seulement une femme sur deux y est mariée.

Le retard d'entrée en union a pour conséquence majeure d'augmenter la part des jeunes célibataires. L'allongement du temps de vie en célibat affecte nécessairement les comportements sexuels des jeunes générations. Certes, encore influencée par le mariage, l'entrée en vie sexuelle tend à reculer : en 1993, les femmes de 25-49 ans ont eu leur premier rapport sexuel à 16 ans et en 1997 à 17 ans. L'évolution est plus sensible dans les villes (17,6 ans en 1993 à 18,6 ans en 1997) que dans les campagnes (15,7 ans en 1993 et 16,2 en 1997). Néanmoins, à l'exception des femmes du milieu rural ou celles peu instruites pour lesquelles il y a une relative concordance entre l'entrée en première union et le premier rapport sexuel, pour la plupart des femmes, notamment celles qui sont éduquées et urbaines, la tendance est nette : le premier rapport sexuel a lieu 1 à 2 ans avant le premier mariage (Adjamagbo et Antoine, 2002). Autrement dit, pour ces femmes, l'entrée plus tardive dans le mariage implique qu'elles se trouvent exposées au risque de grossesses imprévues.

Toutes ces tendances - recul de l'âge au premier mariage, baisse d'intensité de la fécondité, activité sexuelle plus tardive - sont donc communes aux villes et aux campagnes sénégalaises. L'étude comparée de l'interrelation entre le premier mariage et la première naissance à Dakar et à Niakhar permet cependant de nuancer les tendances générales et de faire ressortir la complexité des mécanismes à l'œuvre.

4. PREMIER MARIAGE ET PREMIERE NAISSANCE A DAKAR ET A NIAKHAR

Le recul de l'âge au mariage observé au niveau national, apparaît sensiblement dans nos deux populations (tableau 3). À Niakhar et surtout à Dakar, ce recul est plus accentué chez les femmes que chez les hommes. Dans la capitale on note un écart de plus de 4 ans entre les hommes de la génération 1942-56 et ceux de la génération 1967-76 ; alors que chez les femmes cet écart atteint 6 ans. À Niakhar, l'écart entre la génération la plus ancienne et la plus jeune est de 3 ans chez les hommes et à peine 1 an chez les femmes entre la génération 1945-54 et la génération 1965-74.

Tableau 3 : Ages médians au premier mariage et à la première naissance parmi les hommes et les femmes présents à Dakar/Niakhar à l'âge de 15 ans

Génération	Hommes		Femmes	
	1 ^{er} mariage	1 ^{ère} naissance	1 ^{er} mariage	1 ^{ère} naissance
Dakar				
1942-1956	29,0	30,3	16,3	18,6
1957-1966	33,4	33,6	20	19
1967-1976	33,4 ¹⁸	-	24,8	24,6
Niakhar				
1945-1954	24,8	28,3	16,8	18,2
1955-1964	25,4	26,8	17,7	18,7
1965-1974	27,8	28,4	17,9	18,9

Source : Nos calculs à partir des enquêtes IFAN-IRD (2001) ICOFEC (1999)

Dans les deux populations, l'âge à la première naissance connaît également un recul des générations les plus âgées aux plus jeunes. À Niakhar, l'âge médian à la première naissance ne change pratiquement pas chez les hommes d'une génération à l'autre : 28,3 ans pour la génération la plus ancienne (1945-1954) et 28,4 ans pour la plus jeune (1965-1974). On observe en revanche un léger recul de l'âge à la première naissance pour les femmes (respectivement 18,2 à 18,9 ans pour la génération 1965-74 ; soit un recul de moins d'1 an).

¹⁸ La méthode de Kaplan-Meier, dans le cas des données fortement censurées autour de la médiane donne un résultat prédictif. C'est le cas pour cette génération (1967-76) qui est âgée de 25 à 34 ans au moment de l'enquête : il s'agit d'une estimation de la valeur médiane.

La confrontation des deux phénomènes, premier mariage et première naissance, suggère des changements intéressants. À Dakar, alors que les naissances arrivaient nettement après le mariage chez les femmes nées dans la génération 1942-1956, on s'aperçoit que, pour la plus jeune génération, la naissance intervient un peu avant. Cette inversion de l'occurrence des événements « premier mariage » et « première naissance » confirme l'hypothèse d'une tendance à l'augmentation des naissances hors mariage à Dakar. À Niakhar ce phénomène d'inversion ne se produit pas. Pour les hommes comme pour les femmes, les âges médians au premier mariage restent inférieurs aux âges médians à la première naissance. Autrement dit, il semble bien que le recul de l'entrée en mariage ait entraîné un retard des premières naissances. On note tout de même une tendance au rapprochement des deux événements. La moitié des femmes de la génération 1945-54 étaient mariées un peu avant 17 ans et ont eu leur premier enfant un peu après 18 ans, soit un écart de 1,4 ans, alors que pour la génération 1965-74 cet écart est de 1 an seulement.

Pour avoir une idée plus précise de l'existence ou non d'un phénomène de décrochage du premier mariage et de la première naissance à Niakhar et à Dakar, il importe de raisonner par individu, ce que nous permettent nos données biographiques.

4.1. Modèles de constitution des familles : l'annonce de changements

Dans l'étude biographique des interrelations entre naissance et mariage, on s'intéresse à l'ordre dans lequel interviennent les deux événements. Selon le modèle dominant, la naissance a lieu après le mariage ; l'occurrence inverse annonce un changement de comportement et sa fréquence permet d'en mesurer l'importance.

Le tableau 4 présente la proportion de femmes ayant commencé leur vie familiale par un mariage ou par une naissance selon les générations à Niakhar et à Dakar¹⁹. Il ressort que dans la capitale comme à Niakhar, les modes de constitution des familles restent encore très conformes à la norme dominante : le mariage précède la naissance et donc la naissance intervient dans le cadre formel du mariage. Les autres modèles démarrant par une naissance avant le mariage restent encore relativement peu fréquents à Niakhar comme à Dakar. Néanmoins, deux tendances nettes se dégagent : d'une part ces cas de figure, déviant de la norme, tendent à augmenter d'une génération à l'autre. D'autre part, ils sont sensiblement plus fréquents en milieu urbain qu'en milieu rural. Nous sommes donc ici en présence de comportements encore relativement marginaux, face à une norme dominante mais qui, somme toute, ont dépassé le stade de l'émergence pour s'imposer au fil des générations comme de nouveaux modèles.

Tableau 4 : Proportion de femmes ayant commencé leur vie familiale par un mariage ou par une naissance selon les générations à Niakhar et à Dakar parmi les femmes ayant vécu au moins l'un des deux événements (%)

Niakhar			Dakar		
Génération	Mariage d'abord	Naissance d'abord	Génération	Mariage d'abord	Naissance d'abord
1945-54	96,3	3,7	1942-56	91,7	8,3
1955-64	94,9	5,1	1957-66	77,7	22,3
1965-74	87,8	12,2	1967-76	76,7	23,3
1975-79 ²⁰	90,5	9,5	1977-81	71,2	28,8

Source : Nos calculs à partir des enquêtes IFAN-IRD (2001) ICOFEC (1999)

¹⁹ Il aurait été souhaitable de prendre en considération les grossesses plutôt que les naissances. On dispose malheureusement de ces données seulement pour Niakhar. L'option de calculer une date fictive de début de grossesse à Dakar n'est pas satisfaisante car nous prendrions en considération seulement les grossesses aboutissant à une naissance vivante.

²⁰ Les résultats concernant la plus jeune génération portent sur environ 40 % des femmes de Niakhar qui, au moment de l'enquête, ont au moins connu soit un mariage, soit une naissance et une petite minorité des Dakaroises.

Les naissances pré-nuptiales, sont nettement plus fréquentes à Dakar qu'à Niakhar. Elles constituent une réalité sociale déjà relativement ancienne puisqu'elles concernent près d'un quart des femmes de la génération 1957-66.

Beaucoup moins importantes que dans la capitale, les naissances pré-nuptiales sont néanmoins bien réelles à Niakhar et connaissent même une nette augmentation. Dans la génération la plus jeune qui, en grande partie au moment de l'enquête, n'a pas encore vécu l'un et/ou l'autre des événements, (femmes âgées de 20 à 24 ans) on compte déjà 9,5 % de naissances hors mariage.

Le modèle citadin de constitution de la vie familiale est donc assez contrasté par rapport au modèle rural de Niakhar. La plus forte propension à l'antériorité des naissances par rapport au premier mariage à Dakar participe des changements sociologiques qui accompagnent la transition de la fécondité dans les villes sénégalaises dès les années 1970 (Adjamagbo, Antoine, 2002).

En décalage par rapport à ces changements, les zones rurales emboîtent le mouvement plus tardivement et dans des proportions plus modestes. Il n'en demeure pas moins sensible puisque 12 % des jeunes filles nées entre 1965 et 1974 (c'est-à-dire âgées de 25 à 34 ans au moment de l'enquête) ont déjà eu une naissance alors qu'elles ne se sont pas encore mariées.

4.2. Une norme de plus en plus menacée

Les méthodes d'analyse biographiques permettent de modéliser l'interaction entre première naissance et premier mariage selon le principe suivant : dès qu'une personne a connu un des phénomènes, l'autre n'est plus pris en considération. Les deux événements sont exclusifs l'un de l'autre, c'est-à-dire que l'on ne retient que le moment où se produit le premier de ces événements, naissance ou mariage. L'estimateur de Aalen (Aalen, 1978) est particulièrement bien adapté à l'analyse de risques concurrents comme l'alternative mariage/naissance pour débiter la vie familiale²¹. Les courbes d'Aalen, qui représentent ainsi le risque relatif de commencer la constitution de sa famille par une naissance ou par un mariage, offrent une illustration parlante des deux modèles urbain et rural étudiés ici (figure 1).

Le profil des courbes des générations les plus anciennes, à Dakar et plus encore à Niakhar, correspond au schéma attendu d'une société qui prohibe les naissances hors mariage. À Dakar, avant 18 ans, le risque de naissance avant le mariage est quasi inexistant, puis apparaît mais reste relativement faible passé 20 ans. À Niakhar, le risque est très faible et disparaît après 18 ans, les femmes étant déjà mariées au-delà de cet âge.

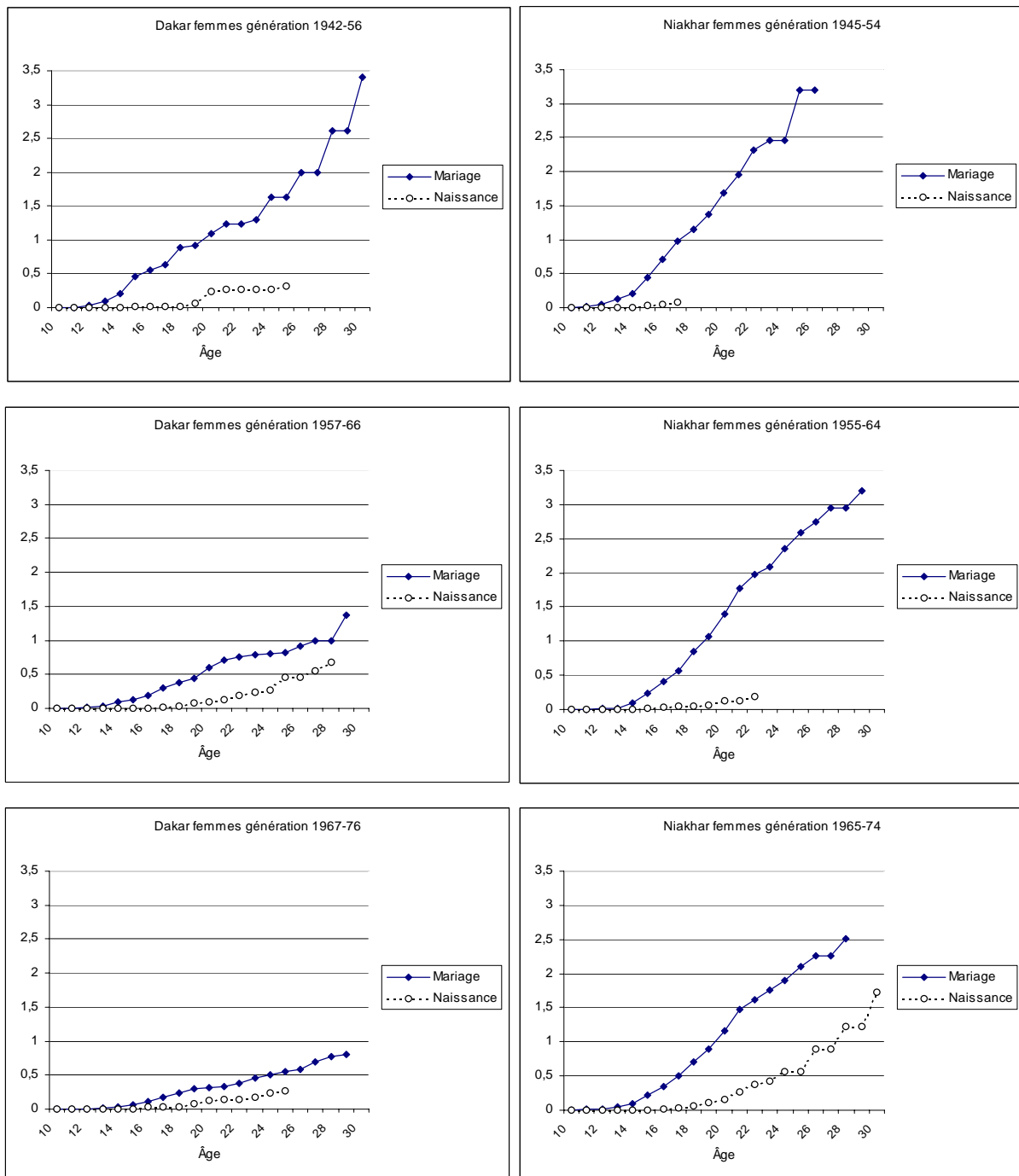
Un double changement affecte Dakar : net ralentissement de l'entrée en union (la pente de la courbe correspondant au mariage s'aplanit de plus en plus). À l'inverse, la courbe du risque d'une naissance précédant le mariage est nettement plus pentue à partir de 20 ans pour la génération 1957-1966. Il y a donc une nette accélération du risque de débiter sa vie de femme par une naissance hors mariage.

Contre toute attente, l'accroissement du risque de naissance hors mariage n'apparaît plus aussi nettement pour la génération la plus jeune. L'effet de basculement qu'indiquaient les âges médians ne se produit pas. Le recul de l'âge au mariage semble s'accompagner d'un recul de l'âge à la première naissance. Néanmoins, à partir de 21 ans les pentes des deux courbes sont voisines, signe d'un risque relativement voisin de débiter sa vie de femme par l'un des deux événements. En filigrane, on peut penser que le recul de l'âge au mariage à Dakar s'accompagne de fait d'un meilleur contrôle de la fécondité chez les jeunes générations. Cette interprétation est renforcée par le fait que les jeunes citadines sont arrivées à maturité sexuelle au début des années 1990, précisément au moment où les programmes de planification dirigés spécifiquement vers les jeunes se développent.

²¹ Cet indicateur est entièrement non-paramétrique, c'est-à-dire qu'il est estimé sans référence à une loi statistique, ce qui constitue un atout majeur. Ces courbes sont particulièrement adaptées pour la description des risques compétitifs, c'est-à-dire des risques dont l'occurrence d'une modalité rend impossible l'occurrence d'une autre modalité. L'interprétation graphique de cet estimateur se fait par la comparaison de pentes des courbes de quotients cumulés instantanés, ce qui permet d'avoir à chaque instant du temps une idée de l'intensité de chacun des risques en question. Les courbes de Aalen peuvent donc avoir des valeurs supérieures à 1.

À Niakhar, les deux plus anciennes générations affichent des changements mineurs. Dans l'ensemble, on note pour chacune d'entre elle une entrée rapide en union à partir de 15 ans et un risque très faible de débiter sa vie de jeune femme par une naissance hors mariage. En revanche la génération 1964-74 montre un ralentissement du risque d'entrée en union et une accélération du risque d'avoir une naissance avant le mariage. Les deux courbes sont bien différentes : une pente relativement marquée pour le risque de naissance, par rapport aux générations antérieures, entre 18 et 24 ans. Au-delà de cet âge la pente s'infléchit nettement ; le risque semblant même plus grand de connaître l'événement premier enfant avant le premier mariage.

Figure 1 : Risques concurrents de débiter sa vie familiale par un mariage ou une naissance parmi les femmes de Dakar et Niakhar selon 3 générations



Quels que soient le lieu et la génération, on remarque, à Niakhar comme à Dakar, un très faible risque de naissance avant le mariage en deçà de 18 ans. Un autre aspect commun aux deux zones est le rapprochement relativement progressif d'un groupe de génération à l'autre entre les deux risques de commencer sa vie familiale par une naissance ou un mariage.

À Niakhar, le risque d'avoir une naissance avant le premier mariage après 21 ans croît sensiblement d'une génération à l'autre. Dans la génération la plus jeune, il devient même plus élevé qu'à Dakar à partir de cet âge. Cette différence renvoie très probablement moins à une moindre sexualité pré-nuptiale en ville qu'à une meilleure prévention des grossesses par les Dakaroises. Nous avons vu en effet que l'utilisation de la contraception, facilitée par une offre plus importante, est une pratique sensiblement plus ancrée chez les femmes à Dakar qu'à Niakhar. D'autre part, il convient de rappeler ici le rôle possible de l'avortement, une autre façon d'éviter une grossesse pré-nuptiale non désirée, qui est plus accessible aux femmes dans la capitale. Les Dakaroises n'ont donc probablement pas moins de comportements sexuels « à risque »²² que leurs homologues rurales mais elles sont sans aucun doute dans de meilleures conditions pour gérer un mariage tardif par la prévention d'une grossesse imprévue.

5. LA PREMIERE NAISSANCE SELON LE STATUT MATRIMONIAL : CELIBATAIRE OU MARIEE

5.1. Un modèle explicatif des premières naissances hors mariage

Le modèle de Cox (Cox, 1984) permet de prendre en considération les états successifs vécus par un individu au cours de toute la période observée. L'analyse causale prend ainsi en compte la dimension temporelle, en particulier lorsque les individus changent de caractéristiques au cours du temps. Le modèle de Cox, retenu ici pour expliquer des premières naissances hors mariage à Dakar et à Niakhar, est un peu plus complexe à interpréter que ceux habituellement présentés. Pour les modalités qui sont significatives, on distingue les périodes vécues comme célibataire de celles où la femme était déjà mariée. Le temps pris en considération est le temps écoulé depuis l'âge de 12 ans jusqu'à la survenue de la première naissance (ou la troncature à la date de l'enquête).

Les variables introduites dans les modèles ont été choisies en fonction des disponibilités propres à chacune des enquêtes et en fonction d'un certain nombre d'hypothèses. Pour Dakar deux types de variables ont été introduits dans le modèle (tableau 5). Une première série de variables décrit les caractéristiques socio-démographiques individuelles (génération, niveau d'instruction, ethnie, religion, activité). Un second groupe de variables illustre les caractéristiques relatives à l'environnement familial et à la cohésion parentale ; il s'agit du niveau d'instruction de la mère, de la cohésion parentale traduite par le divorce ou non des parents, de la coresidence ou non avec les parents biologiques. Le modèle a été construit pour les femmes ayant été socialisées à Dakar dans l'enfance²³. Certaines caractéristiques des femmes ne sont pas fixes, elles évoluent au cours du temps : c'est le cas du statut matrimonial, de l'activité et du statut de résidence. Ainsi une femme de la génération 1957-66 est tout d'abord exposée au risque d'une naissance dans la catégorie des célibataires puis, après son mariage, dans celle des mariées. Le modèle tient donc compte du temps d'exposition au risque dans chacun des deux statuts (célibataire puis éventuellement mariée) que traversent les femmes. C'est en particulier le cas pour la combinaison des modalités activité/situation matrimoniale ou pour la situation de résidence qui évoluent, l'une comme l'autre, aussi dans le temps. Ainsi, par exemple, on compare selon le statut matrimonial le risque couru pour chaque modalité de connaître l'événement « première naissance ».

²² Le risque tel que nous l'envisageons ici se limitant à l'arrivée imprévue d'une grossesse.

²³ Afin de bien appréhender la spécificité des modèles urbains et ruraux, pour certaines analyses nous avons sélectionné pour le modèle dans chacune des enquêtes les seules personnes socialisées dans leur enfance dans les zones respectives. Ainsi, parmi les femmes interrogées à Dakar, 392 ont passé leur enfance dans la capitale ; parmi celles interrogées à Niakhar, on en compte 841 qui ont grandi dans la région.

Pour Niakhar, le choix des variables repose sur des hypothèses similaires pour ce qui concerne la génération, le niveau d'instruction et la religion. La forte dominance de l'ethnie Sereer (95 % des femmes de l'échantillon) rend cette variable peu discriminante et n'a donc pas été prise en compte dans le modèle présenté ici. Les variables relatives à l'environnement familial n'ont pas été introduites non plus car l'information n'est pas disponible dans l'enquête ICOFEC. En revanche, l'expérience urbaine a été introduite ; il s'agit ici de vérifier l'hypothèse selon laquelle le fait d'avoir fait des séjours en ville favorise le relâchement du contrôle social sur la sexualité et donc expose les femmes à un risque plus important de contracter une grossesse.

5.2. Les « bonnes », principales personnes à risque à Dakar

Les hypothèses qui sous-tendent le choix de ces variables à Dakar sont les suivantes. On s'attend à ce que les jeunes femmes aient un risque accru de grossesse hors mariage par rapport à leurs consœurs plus âgées. De même, les femmes peu ou pas instruites sont susceptibles d'être davantage exposées au risque d'avoir un enfant hors mariage que les femmes éduquées plus aptes à se procurer des méthodes contraceptives. Le choix de la prise en compte de l'activité dans le modèle repose sur l'hypothèse d'une plus grande exposition au risque de naissance hors mariage parmi les femmes issues des catégories socio-professionnelles subordonnées. Les variables religion et ethnie sont quant à elles susceptibles de dévoiler des particularismes comportementaux basés sur des préceptes religieux ou culturels spécifiques. Enfin, la deuxième série de variables donnant un proxy de l'environnement familial et social de la femme au cours du temps permet de vérifier les hypothèses selon lesquelles le fait d'avoir eu une mère non instruite ou encore des parents divorcés à un moment de sa vie sont des facteurs favorisant le risque de grossesse hors mariage.

Les résultats montrent, qu'à Dakar, peu de variables retenues dans le modèle influencent le risque de naissance hors mariage (tableau 5). Parmi les femmes ayant passé la majeure partie de leur enfance à Dakar, seules la coresidence parentale avec la mère et l'activité s'avèrent déterminantes, raisons pour lesquelles nous avons détaillé, dans le modèle, ces variables selon le statut matrimonial. Contrairement à l'hypothèse posée, l'instruction n'a guère d'effet négatif significatif sur le risque d'avoir une naissance prénuptiale. On ne note pas non plus d'effets liés à l'ethnie, à la religion, à l'instruction de la mère, ni au divorce des parents. Les différences entre générations sont plus difficiles à interpréter. Il faut distinguer les risques concernant les mariées des célibataires. Il est tout à fait logique de trouver des chances bien plus élevées d'avoir rapidement une naissance après le mariage (quelle que soit la génération qu'avant. Ce qui nous intéresse ici c'est le cas des célibataires. Rappelons que le modèle mesure principalement le temps qui s'écoule avant qu'un événement n'arrive : il est donc sensible au nombre d'événements, mais aussi au temps entre l'âge au début de l'observation (12 ans) et l'âge à l'événement. Plus le mariage est tardif (ce qui est le cas pour les jeunes générations) plus le temps d'exposition au risque en tant que célibataire est long. D'où ce résultat apparemment paradoxal d'un coefficient plus faible (0,6) pour les deux plus jeunes générations. Ce coefficient n'est toutefois pas significatif.

Tableau 5 : Modèle de Cox concernant le risque de 1^{ère} naissance des femmes avant ou près le mariage à Dakar²⁴

Variables	Modalités	Socialisées à Dakar	Nombre de femmes-années (en%) ²⁵
Génération/État matrimonial	G1942-56 célibataire	Ref	11
	G1942-56 mariée	28,2***	6
	G1957-66 célibataire	1,3	23
	G1957-66 mariée	13,5***	7
	G1967-76 célibataire	0,6	30
	G1967-76 mariée	22,7***	3
	G1977-86 célibataire	0,6	19
	G1977-86 mariée	15,0***	1
Niveau instruction	Non instruite	Ref	28
	Primaire	0,7	37
	Secondaire & +	1,0	35
Activité / État matrimonial	Ménagère	Ref	35
	Chômage mariée	0,4	0
	Chômage célibataire	2,3	4
	Étudiante mariée	1,2	1
	Étudiante célibataire	0,4*	29
	Employée qualifiée mariée	1,8**	1
	Employée qualifiée célibataire	0,4	4
	Employée non qualifiée mariée	1,0	1
	Employée non qualifiée célibataire	1,0	2
	Vendeuse mariée	0,9	5
	Vendeuse célibataire	2,0*	11
	Domestique mariée	0,7	1
	Domestique célibataire	3,0***	7
Ethnie	Wolof	Ref	42
	Alpoular	0,7	21
	Serer	1,1	16
	Diola	1,6	6
	Autre	1,2	16
Religion	Tidiane	Ref	51
	Mouride	1,0	24
	Autre musulman	1,0	14
	Chrétien	1,0	11
Instruction de la mère	Non instruite	ref	74
	Instruite	0,8	26
Situation des parents	Non divorcés	ref	92
	Divorcés	1,0	8
Résidence	Réside avec 2 parents	ref	56
	Réside avec père	1,1	2
	Autre résidence	1,2	31
	Réside avec mère & célibataire	2,3**	9
	Réside avec mère & mariée	1,9**	1
Nombre de femmes		392	
Nombre de naissances		241	

Le fait de vivre avec sa mère (le père étant absent) contribue à accélérer le risque de naissance pré-nuptiale par rapport aux femmes qui vivent chez leurs deux parents biologiques (2,3 fois plus vite)²⁶. Ce risque étant cependant relativement moins significatif que pour l'activité. Le risque majeur de connaître une naissance hors union concerne les « bonnes ». En effet, le fait de travailler comme domestique augmente très significativement le risque par rapport aux autres femmes. Les bonnes

²⁴ Ce sont les valeurs de $\exp(\beta)$ qui sont données dans le tableau. Le symbole *** indique que la valeur est significative au seuil de 1 % ; ** au seuil de 5 % et * au seuil de 10 %.

²⁵ Certaines modalités varient dans le temps, il s'agit de la répartition de la durée d'exposition au risque pour 100 femmes-années. Le nombre de femmes années représente la contribution relative de la modalité à la population soumise au risque.

²⁶ Les jeunes mariées qui continuent de résider chez leur mère, sont elles aussi qui connaissent une fécondité plus rapide, signe peut-être que le mariage est venu régulariser une grossesse.

célibataires courent un risque 3 fois plus grand que les ménagères de connaître une naissance hors union²⁷. Cette particularité renvoie aux conditions de vie précaires des femmes de cette catégorie socioprofessionnelle. Soumises à une autorité patronale sans borne, elles sont le plus souvent considérées dans la famille où elles travaillent comme des individus de second rang. Il n'est pas rare qu'elles soient exploitées comme des objets sexuels par l'employeur ou les enfants du ménage²⁸. Dans bien des cas, lorsque la grossesse survient, leur manque d'informations et leur relatif isolement les contraint à mener leur grossesse à terme. Une autre population est également davantage concernée : les jeunes vendeuses célibataires, exposées à de nombreuses sollicitations sur les marchés (2 fois plus rapidement que les ménagères).

A l'inverse les jeunes étudiantes célibataires connaissent des chances nettement moins élevées de connaître une naissance hors union (2 fois moins vite)²⁹. Ces jeunes femmes et leurs partenaires éventuels sont dans l'ensemble mieux informés des moyens de prévenir une grossesse.

5.3. À Niakhar, l'expérience urbaine accroît le risque de naissance prénuptiale

La principale hypothèse concernant Niakhar concerne l'influence positive de l'expérience urbaine sur les naissances hors mariage.

Tableau 6 : Modèle de Cox concernant le risque de 1^{ère} naissance parmi les femmes célibataires ou mariées à Niakhar³⁰

Variables	Modalités	Socialisée à Niakhar	Nombre de femmes-années en %
Génération / État matrimonial	G1945-54 célibataire	0,06***	8
	G1945-54 mariée	Ref	10
	G1955-64 célibataire	0,05***	15
	G1955-64 mariée	1,34**	10
	G1965-74 célibataire	0,07***	16
	G1965-74 mariée	1,20	10
	G1975-84 célibataire	0,04***	23
	G1975-84 mariée	0,81	7
Expérience séjour à Dakar	Pas expérience urbaine	Ref	49
	Expérience urbaine mariée	0,85	25
	Expérience urb. célibataire	2,68***	26
Niveau instruction de la femme	Non scolarisée	Ref	77
	Scolarisée mariée	1,10	5
	Scolarisée célibataire	1,84***	18
Religion	Musulman	Ref	79
	Chrétienne mariée	1,09	7
	Chrétienne célibataire	1,23	14
Nombre de femmes		841	
Nombre de naissances		576	

Effectivement l'expérience urbaine joue un rôle très fort de multiplicateur de risque d'avoir une naissance hors mariage (2,68 fois plus vite que leurs consœurs n'ayant pas connu une expérience urbaine) (tableau 6). Les femmes qui effectuent des séjours en ville, du fait du moindre contrôle social sur leur sexualité, sont plus exposées au risque d'avoir un enfant avant de se marier. Ce résultat est par ailleurs intéressant car il montre que l'expérience urbaine n'est pas, a priori, l'occasion pour les

²⁷ Le test donne également une différence significative avec les employées domestiques mariées. De même la différence est significative entre vendeuses célibataires et vendeuses mariées.

²⁸ Le psychologue Omar Ndoye (2003) évoque à plusieurs reprises la place des jeunes femmes pour l'apprentissage sexuel des jeunes gens. Il ne s'agit ici pas d'une exclusivité sénégalaise, on retrouve cette exploitation sexuelle des femmes dans la société bourgeoise française du début du XX^{ème} siècle (Martin-Fugier, 2004) et même aujourd'hui encore sous la forme de ce que l'on appelle « l'esclavage contemporain » comme le dénoncent régulièrement les médias.

²⁹ Le test donne une différence significative avec les étudiantes mariées.

³⁰ Ce sont les valeurs de exp(β) qui sont données dans le tableau. Le symbole *** indique que la valeur est significative au seuil de 1 % ; ** au seuil de 5 % et * au seuil de 10 %.

femmes d'origine rurale de se familiariser avec des pratiques un peu plus répandues dans les villes, telles que le recours aux services de planification familiale.

Contrairement à ce que l'on observe pour Dakar, la scolarisation a un effet significatif sur le risque d'avoir une naissance pré-nuptiale à Niakhar, mais ce risque va à l'encontre de ce que nous escomptions. En effet, les femmes scolarisées s'avèrent être plus exposées au risque de naissance hors mariage (2 fois plus rapidement). Ceci renvoie probablement à l'effet conjugué d'un mariage plus tardif que les autres ressortissantes de la zone de Niakhar et surtout du faible recours à la contraception.

CONCLUSION

La comparaison entre la capitale du Sénégal, Dakar, et l'une des zones rurales les plus pauvres du pays, Niakhar, montre que le recul de l'âge au mariage et l'augmentation de la fécondité pré-maritale sont aujourd'hui des expériences communes aux populations des villes et des campagnes sénégalaises. Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte plus général de transition de la fécondité qui après avoir démarré dans les villes chez l'élite scolarisée se répand aux autres catégories urbaines moins éduquées et plus défavorisées ainsi que dans les campagnes. Même si les changements observés à Niakhar sont plus récents et moins accentués qu'à Dakar, il n'en demeure pas moins qu'en matière d'entrée en vie maternelle et féconde, la capitale n'est plus le théâtre privilégié du changement.

L'allongement de la période de vie pré-maritale et l'augmentation corrélative des naissances hors mariage ne renvoient pas aux mêmes réalités dans l'une et l'autre des zones considérées. Lieu de démarrage du processus, Dakar est aussi l'endroit du Sénégal où les naissances hors mariage sont plus fréquentes et concernent déjà dans des proportions non négligeables les générations nées dans les années 1950-1960.

Longtemps perçue comme une société ancrée dans ses valeurs et peu ouverte au changement, Niakhar, n'est cependant pas en reste : les femmes s'y marient plus tard également d'une génération à l'autre et les plus jeunes d'entre elles sont fortement exposées au risque d'avoir une naissance hors mariage. Les changements apparaissent néanmoins plus progressifs.

Ces différences nous permettent de conclure que nous avons affaire, dans le cas de Dakar, à un processus bien affirmé de changements des modèles d'entrée en vie maternelle et conjugale, alors qu'à Niakhar le phénomène peut être considéré comme étant en phase d'émergence.

L'observation de l'évolution des risques montre que les tendances observées se ralentissent chez les jeunes générations de Dakaroises alors qu'à Niakhar elles semblent au contraire se renforcer. De ce point de vue, le recours à l'analyse comparative de l'indicateur d'Aalen est très éclairant. À Niakhar, les jeunes générations nées entre 1965 et 1974 ont un risque de commencer leur vie par une naissance qui tend à se rapprocher de celui qui consiste à commencer leur vie familiale par un mariage, alors que la tendance se ralentit à Dakar³¹. Les jeunes rurales auraient-elles une sexualité plus intense que leurs consœurs citadines ? A cette question, à laquelle nos données ne nous permettent certes pas de répondre, il nous semble que la réponse est assurément non. Ces différences sont, à notre sens, très probablement liées à des modes de gestion des risques associés à une naissance hors mariage distincts entre les deux populations.

Les jeunes Dakaroises sont certainement mieux dotées que leurs consœurs de Niakhar pour prévenir toute grossesse imprévue. On l'a vu, Dakar a longtemps concentré les programmes de planification familiale et bénéficie aujourd'hui encore de nombreux équipements. D'autre part, les jeunes Dakaroises nées dans les années 1960-1970 ont commencé leur vie sexuelle dans les années 1990 précisément au moment où les programmes de santé de la reproduction pour les jeunes ont pris de

³¹ Tant pour le mariage que pour la naissance.

l'essor³². Certes les programmes changent aujourd'hui et tendent à se focaliser sur les campagnes (Mané et *al.*, 2001) ; mais il faudra certainement attendre quelques années avant de voir leur efficacité faire ses preuves. Enfin, les données disponibles sur l'avortement à Dakar, laissent penser que cette pratique est loin d'être négligeable. Tout porte à croire que de nombreuses naissances non désirées sont ainsi évitées par les jeunes filles.

La question de la gestion des risques de grossesse pose également le problème plus général du contrôle des jeunes filles sur leur propre sexualité. De ce point de vue, les jeunes rurales apparaissent nettement comme les populations à qui une partie de ce contrôle échappe. C'est là il nous semble le principal enseignement qui ressort de nos modèles de Cox. À Niakhar, peu importe la caractéristique sociale c'est l'expérience urbaine qui s'avère la plus déterminante sur le risque de devenir mère célibataire. À Dakar, à caractéristiques sociales et démographiques similaires, ce risque est sensiblement plus fort chez les filles qui travaillent comme domestiques (activité principalement exercée par les jeunes migrantes saisonnières originaires de la région de Niakhar) et dans une moindre mesure comme vendeuses, que dans toute autre catégorie socio-professionnelle.

Ces résultats soulignent le statut précaire de cette population particulière de jeunes migrantes d'origine rurale à Dakar, parties en ville pour pallier les difficultés de survie de la famille restée au village. Les jeunes candidates à la migration en ville sont employées le plus souvent comme bonnes dans une famille. L'éloignement d'avec la famille d'origine, l'isolement social et affectif, en font des individus vulnérables, exposés à toutes sortes d'abus de la part de leurs employeurs dont le travail sous payé et l'exploitation sexuelle ne sont pas des moindres, comme nous l'ont montré nos observations sur le terrain³³.

L'autre enseignement important de cette étude concerne l'effet de l'expérience urbaine sur les populations rurales. Alors que l'on est porté à croire qu'un séjour en ville est l'occasion de se familiariser avec des pratiques novatrices, comme par exemple le recours à la contraception moderne, notre étude nous montre que les choses sont plus compliquées. On voit ici à quel point les rapports sociaux et les rôles statutaires peuvent influencer sur la capacité des individus à contrôler leur destinée.

La question épineuse du contrôle des individus sur leur sexualité ne doit pas être négligée. Elle est d'ailleurs devenue un thème très prisé par la presse sénégalaise au cours des dernières années. Les journaux quotidiens regorgent en effet d'articles sur des cas d'inceste ou de viol perpétrés sur des jeunes filles, ainsi que d'histoires d'avortements (illégaux) ou d'infanticide. La violence sexuelle est certainement un élément à prendre en compte dans la mise en place des programmes de planification familiale. Le développement des méthodes contraceptives a encore du chemin à faire au Sénégal. Mais son avenir va autant dépendre des moyens mis à disposition des femmes pour leur permettre de contrôler leur fécondité, que de leur capacité à s'approprier le contrôle de leur sexualité. De ce point de vue, c'est certainement dans cet espace de vie prémarital, où les statuts individuels sont fragiles que les enjeux sont les plus forts.

³² Il convient de noter par ailleurs l'incidence des programmes de lutte contre le VIH qui en favorisant l'usage des préservatifs, interfèrent sur le risque de grossesse.

³³ Aujourd'hui à Dakar, on voit se développer dans le milieu associatif des initiatives d'accueil et de soutien à cette catégorie spécifique des jeunes rurales. Parmi ces initiatives, il convient de citer celle du Centre Emmanuel, qui oeuvre précisément pour l'aide à l'insertion des jeunes bonnes sereer venues travailler à Dakar. Les programmes de santé de la reproduction de l'Association sénégalaise de bien-être familial (ASBEF) et ceux du ministère de la jeunesse et des sports s'organisent également pour mieux servir les besoins spécifiques des jeunes migrantes.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Aalen O., (1978), « Non parametric inference for a family of counting processes ». *The Annals of Statistics*, vol. 6, n° 4, pp. 701-726.
- Adjamagbo A. et Delaunay V. (1998), « La crise en milieu rural ouest-Africain : Implications sociales et conséquences sur la fécondité, Niakhar (Sénégal), Sassandra (Côte-d'Ivoire), deux exemples contrastés », in F. Gendreau, *Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du sud*, Paris, Éditions ESTEM, Coll. Universités Francophones de l'UREF, pp. 339-355.
- Adjamagbo A., Antoine Ph. (2002), « Le Sénégal face au défi démographique », In M.C. Diop (éd.), *La société Sénégalaise entre le local et le global*, pp. 511-547, Paris, Karthala, 723 p.
- Adjamagbo A., Antoine Ph., Dial F. B. (2004), « Le dilemme des dakaroises : entre travailler et "bien travailler" » in M.C. Diop (éd.), *Gouverner le Sénégal : entre ajustement structurel et développement durable*, pp. 247-272, Paris, Karthala, 299 p.
- Antoine Ph. et Fall A.S. (2002), « Crise, passage à l'âge adulte et devenir de la famille dans les classes moyennes et pauvres à Dakar », rapport d'étape, Dakar, CODESRIA, IFAN, IRD, 118 p. + annexes (document multigraphié).
- Antoine Ph., Ouédraogo D. et Piché V. (éd.) (1998), *Trois générations de citoyens au Sahel*, Paris, L'Harmattan, 281 p.
- Becker C., Diouf M., Mbodj M. (1994) « L'évolution démographique régionale du Sénégal et du bassin arachidier (Sine-Saloum) au vingtième siècle, 1904-1976 », in D. D. Cordell et J. W. Gregory (éds.), *African Population and Capitalism, Historical Perspectives*, Madison, Wisconsin, the University of Wisconsin Press (deuxième édition). pp. 76-94.
- Blanc A.K., Way A.A. (1998), « Sexual behavior and contraceptive knowledge and use among adolescents in developing countries ». *Studies in Family Planning*, 29 (2), pp. 106-116.
- Bocquier Ph. (1996), « L'analyse des enquêtes biographiques avec le logiciel Stata », Paris, CEPED (Documents et Manuels), 208 p.
- Ceforep (1998a), « Introduction des soins obstétricaux d'urgence et de la planification familiale pour les patientes présentant des complications liées à un avortement incomplet. Dakar », CEFOREP-JHPIEGO-CHU Le Dantec.
- Ceforep (1998b), « Revue de la littérature sur les avortements à risque au Sénégal », Dakar, CEFOREP-JHPIEGO-CHU Le Dantec.
- Code de la famille annoté (1990), Éditions juridiques africaines, Dakar, 441 p.
- Courgeau D. et Lelièvre E. (1989), *Analyse démographique des biographies*. Paris, Éditions de l'INED, 268 p.
- Cox D.R. (1984), *Analysis of survival data*, London, Chapman and Hall, 201 p
- Delaunay V. (1994), « L'entrée en vie féconde. Expression démographique des mutations socio-économiques d'un milieu rural sénégalais », *Les Études du CEPED* n° 7, CEPED, Paris, 326 p.
- Delaunay V. (2000), « La fécondité en milieu rural sénégalais : à quand la transition ? » in P. Vimard et B. Zanou (éds.), *Politiques démographiques et transition de la fécondité en Afrique*, L'Harmattan, Paris, pp. 251-276.
- Diop A. B. (1982), « Jeunes filles et femmes de Dakar : conditions de vie et attitudes relatives à la famille, au mariage et à l'éducation sexuelle », *Bulletin de l'IFAN*, Tome 44, série B, n° 1-2, janvier-avril, Dakar, pp. 164-212.
- Diop A. B. (1985), *La famille wolof : tradition et changement*, Paris, Karthala, 262 p.
- Diop A. B. (1987), *La société wolof : tradition et changement*, Paris, Karthala, 355 p.

- Diop N. J (1994), « La fécondité des adolescentes au Sénégal », Montréal, Université de Montréal, 227 p + annexe. (Collection de thèses et mémoires sur le Sahel, n °34).
- Diouf P. D. (1994) « L'avortement à Pikine », in Y. Charbit et S. Ndiaye (éds.), *La population du Sénégal*, pp. 409-418, Paris : DPS-CERPAA, 618 p.
- Dramé F.B. (2003), « Étude du comportement sexuel en milieu Alupar » Dakar, Université Cheikh Anta Diop, mémoire de DEA de sociologie, 80 p.
- Durufilé G. (1994), *Le Sénégal peut-il sortir de la crise ? Douze ans d'ajustement structurel au Sénégal*, Paris, Karthala, 222 p.
- Fnuap (1998), Examen des programmes et définition des stratégies (EPDS). Dakar, 65 p.
- Gage-Brandon A., Meekers D. (1994), « Sexual activity before marriage in sub-saharan Africa ». *Social Biology* 41(1-2), pp. 44-60.
- Garenne M., Halifax J. (2000), « La fécondité prémaritale en Afrique subsaharienne ». *La Chronique du Ceped*, n° 39, pp. 1-3.
- Garenne M., Lombard J. (1988), « La migration dirigée des Serer vers les Terres Neuves (Sénégal) » in A. Quesnel, P. Vimard (éds.), *Migration, changements sociaux et développement*, pp. 317-332. Paris, ORSTOM, 388 p. (Troisièmes Journées Démographiques).
- Guillaume A. (2000), « L'avortement en Afrique : mode de contrôle des naissances et problème de santé publique ». *La Chronique du Ceped*, n° 37, pp. 1-4.
- Kishimba N. (2003), « Trajectoires socio-économiques et constitution de la descendance à Yaoundé (Cameroun) ». Thèse de doctorat. Université de Paris X-Nanterre. UFR de Sciences Sociales, 412 p.
- Lericollais A (éd.) (1999), *Paysans serer Dynamiques agraires et mobilités au Sénégal*. Paris: IRD éditions, 668 p.
- Lombard J. (1993), « Riz des villes, mil des champs en pays serer – Sénégal », *Espaces Tropicaux* n°6, 1993, Bordeaux, Centre d'Études de Géographie Tropicale, 226 p.
- Mané B., Dieng T., Diop N., Askew I., Diagne M., Sy A., Chichi V. C. (2001), « Amélioration de la Santé de la Reproduction des Adolescents au Sénégal, enquête de base Ministère de la Santé et de la Prévention », CEFORP, Population Council, Frontières en Santé de la Reproduction, Organisation Mondiale de la Santé, Dakar, 48 p
- Martin-Fugier A. (2004), *La Place des bonnes - La domesticité féminine à Paris en 1900*. Perrin – Tempus, Paris, 377 p.
- Mensch, B., Bagah D., Clark W., Binka F. (1999), « The changing nature of adolescence in the Kassena-Nankana district of northern Ghana ». *Studies in Family Planning* 30(2), pp. 95-111.
- Ministère de la Santé (Direction des Études, de la Recherche et de la Formation) ; Groupe SERDHA, Measure DHS+ – Macro International, (2000) « Enquête sénégalaise sur les indicateurs de Santé 1999 ». Dakar, Calverton, 212 p.
- Ministère de l'Économie des Finances et du Plan (Direction de la Planification des Ressources Humaines) (1997), « Déclaration de la politique de population (adoptée en 1988) » Dakar, 21 p.
- Ministère de l'économie et des finances (Direction de la statistique) (1981), « Enquête sénégalaise sur la fécondité 1978 ». Dakar, Volume I, 148 p. + 70 p. Annexes.
- Ministère de l'Économie et des Finances et du Plan (Direction de la Prévision et de la Statistique) (1997a), « Enquête sénégalaise auprès des ménages – ESAM. Rapport de synthèse », Dakar, 177 p.
- Ministère de l'Économie et des Finances et du Plan (Direction de la Prévision et de la Statistique) (1997b), « Enquête sur les dépenses des ménages de la capitale – EDMC. Rapport national », Dakar, 41 p + annexes.

- Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Direction de la Prévision et de la Statistique) ; DHS – Macro International (1988), « Enquête démographique et de santé au Sénégal 1986 », Dakar, 173 p.
- Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Direction de la Prévision et de la Statistique) ; DHS – Macro International (1994), « Enquête démographique et de santé au Sénégal 1992-93 (EDS II) », Dakar, Calverton, 284 p.
- Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (Direction de la Prévision et de la Statistique) ; DHS – Macro International (1998), « Enquête démographique et de santé au Sénégal 1997 (EDS III) », Dakar, Calverton, 238 p.
- Nanitelamio J. (1995), « Insertion urbaine et représentations des statuts féminins », in Ph. Antoine et A.B. Diop, *La ville à guichets fermés ?*, Dakar, IFAN/ORSTOM, pp. 277-289.
- Ndiaye C., Delaunay V., Adjamagbo A. (2003) « Connaissance et Utilisation des méthodes contraceptives en milieu rural Sereer au Sénégal », *Cahiers santé*, 2003, 13 p., pp. 31-37.
- Ndiaye S., Diouf P. D. et Ayad M (1997), « Enquête Démographique et de Santé au Sénégal (EDS-III) 1997 », Ministère de l'économie et des finances, Direction de la Prévision et de la Statistique, Division des Statistiques Démographiques, Dakar, 284 p
- Ndoye O. (2003), *Le sexe qui rend fou*. Présence Africaine, Paris, 154 p.
- Nichols D., E.T. Woods, D.S. Gates, J. Sherman (1987), « Sexual behavior, contraceptive practice, and reproductive health among Liberian adolescents ». *Studies in Family Planning* 18(3), pp. 169-176.
- Nichols D., Ladipo O., Paxman J., Otolorin E.. (1986), « Sexual behavior, contraceptive practice, and reproductive health among Nigerian adolescents ». *Studies in Family Planning* 17(2), pp. 100-106.
- Razafindrakoto M., Roubaud F. (2002), « Pauvreté et récession dans les métropoles africaines et malgaches : éléments de diagnostic », in J.P. Cling, M. Razafindrakoto et F. Roubaud (éds.), *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, Paris, Economica, pp. 111-140.
- Thiriart M. P. (1998), « Faire et défaire les liens du mariage. Évolution des pratiques matrimoniales au Togo », *Les études du CEPED*, n°16, CEPED, Paris, 288 p.
- Trussell J., Hankinson R. et Tilton J. (1992), *Demographic applications of event history analysis*. Oxford, Clarendon Press, 276 p.